CONSEIL MUNICIPAL D'HALLUIN

Séance du 25 mai 1897

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Lemaitre-Bonduelle, maire, le 25 mai, à cinq heures du soir.

Présents : MM. Phalempin et Lemaire, adjoints ; Jules Demeestère, Dumortier, Billet, Delobel, Delporte, Odon Lescarpentier, Dewestere, Morel, Defretin, Derveaux, Desrumeux, Danset, Olivier, Coone, Dhalluin, Tiberghien, Delesalle, Catteau, Destailleurs, Mignon.

Absents : MM. Sion, Bonche, Hennion.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Jules Demeestère est élu secrétaire pour la session et prend place au bureau.

Hospice. — Le Conseil approuve : 1° le compte administratif de l'hospice pour l'exercice 1896 qui s'élève en recettes à 13.639 fr. 58, en dépenses à 12.610 fr. 93, et présente ainsi un excédent de recettes de 1.028 fr. 65.

2° Le budget additionnel de cet établissement pour l'année courante qui se solde par un excédent de 0 fr. 95;

3° Et le budget primitif pour l'exercice 1898 dont les recettes, en ce comprise la subvention communale de 8.400 francs, se montent à 13.212 francs, et les dépenses à 12 208 fr. 35, ce qui donne un excédent de recettes de 3 fr. 65.

Bureau de bienfaisance. — Le conseil prend connaissance : 1° du compte administratif du Bureau de bienfaisance qui présente pour l'exercice 1896 un excédent de recettes de 58 fr. 77; 2° du budget additionnel de 1897 pour l'équilibre duquel la commission administrative du Bureau de bienfaisance sollicite une subvention supplémentaire de 1820 fr.; 3° et du budget primitif de 1898 dont les recettes égales aux dépenses s'élèvent à 21.468 fr., et il approuve lesdits compte et budgets et vote notamment pour l'année courante la subvention supplémentaire de 1.820 fr. demandée par la commission et pour 1898 la subvention communale de 21.500 fr.

Compte administratif du maire. — Le compte administratif du maire pour l'année 1896 est présenté au Conseil.

Préalablement à cette opération, M. le vicaire quitte la présidence et la donne à M. Phalempin, adjoint, qui est désigné pour le remplacer.

Ce compte atteint en recettes la somme de 363.069,19 et en dépenses celle de 339.536,29. Excédent en recettes : 23.632,51.

Après la lecture du compte, M. le Maire se retire.

M. Phalempin demande alors aux conseillers s'ils n'ont pas d'observations à présenter sur ce compte.

M. Odon-Lordan se fait l'interprète du Conseil pour remercier le Maire du zèle et du dévouement qu'il apporte dans la gestion des affaires de la ville, et il propose d'adopter le compte.

Ce compte est adopté à l'unanimité.

M. le Maire rentre en séance et M. Phalempin lui ayant fait part du vote du conseil, il remercie l'assemblée de la confiance qu'elle lui témoigne et dit qu'il continuera à faire son devoir comme il l'a toujours fait.

Le conseil municipal approuve ensuite le compte de gestion du receveur municipal qui se solde par le même excédent que celui du maire, et il procède à la formation du budget additionnel de 1897 et du budget primitif de 1898.

Ces budgets tels qu'ils sont proposés s'élèvent : le budget additionnel à la somme de 42.876 fr. 01, et le budget primitif à celle de 260.939 fr. 37.

Quelques articles du budget sont l'objet de changement de la part du conseil municipal, et d'autres articles font l'objet de quelques questions.

Le crédit proposé pour la retraite du chef de musique qui donne sa démission soulève une assez vive discussion et finalement le Conseil vote et fixe cette retraite au scrutin secret par 15 voix contre 8, à la somme de 750 fr. par an. M. le chef de musique reste chef honoraire.

Avant ce vote, M. Dumortier s'était retiré.

Le Conseil continue la discussion des budgets, mais M. le Maire doit l'interrompre de diverses demandes de M. Jules de Famille et d'augmentations de traitement aux fonctionnaires communaux, il demande le huis-clos de concert avec les adjoints.

Le public se retire.

La séance a duré jusqu'à 9 heures 1/2.

La session budgétaire de mai est close.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille — *Audience du samedi 29 mai 1897.* — Présidence de M. MULTIER, juge. — UNE HISTOIRE FORT OBSCURE. — Vers le milieu du mois de mai dernier, la police de sûreté mettait en état d'arrestation un sieur Charles Demarcq, 35 ans, surveillant au tissage Demarcq, rue d'Isly, 149, à Roubaix, et qui demeure à Croix, 39, rue du Nord. Cet homme était accusé de s'être à plusieurs reprises livré dans le courant du mois d'avril à des actes obscènes sur des tisserandes qui travaillaient à cette usine.

Cette affaire vient aujourd'hui devant le Tribunal correctionnel. Charles Demarcq est détenu.

Nos lecteurs comprendront facilement que nous ne puissions insister sur des faits de cette nature, ni sur les différentes dépositions des témoins. Mais cette affaire a fait assez de bruit, et certains journaux de notre ville en ont parlé avec trop de détails pour que nous ne croyions pas utile de signaler le résultat du jugement.

Charles Demarcq est acquitté ; bien des faits qui lui sont reprochés ne constituent point de délit d'outrage à la pudeur; quant aux quelques inculpations plus graves, les renseignements peu favorables fournis sur les témoins et les circonstances de la cause (la dénonciation n'a été portée au commissaire de police que plusieurs semaines après les faits, et lorsqu'une grève était survenue à l'établissement de M. Demarcq, le frère du prévenu), jettent un doute sur cette affaire, et permettent de douter de la culpabilité de Demarcq, d'autant que cet homme est très bien noté, très considéré et jouit d'une excellente réputation, ainsi que le constatait M. le commissaire de police lui-même.

UNE AFFAIRE DE MŒURS dont se serait rendu coupable à Roubaix, le soir des élections, au milieu de la foule, un nommé François Desmeitre, 30 ans, magasinier, est renvoyée à l'instruction de M. Delaëde.

Cette affaire était venue déjà plusieurs fois, comme flagrant délit; l'inculpé avait été mis en liberté provisoire, sous caution de mille francs.

Le Tribunal estime que l'affaire est trop compliquée pour être jugée comme flagrant délit.

CONDAMNATIONS DIVERSES. — Louis Mortier, fraude, remis à ses parents, 500 francs d'amende. — Edmond Debase, fraude, 24 jours de prison, et 500 francs d'amende. — J. D..., et E. J..., 25 francs d'amende avec sursis, à chacun d'eux, pour adultère et complicité.

Une femme de Roubaix est condamnée à 10 jours, sursis, et un Roubaisien, 6 jours, sursis, pour adultère et complicité. — François Bastelier, 4 mois de prison pour mendicité et infraction à un arrêté d'expulsion, 4 jours et 16 francs pour ivresse en récidive correctionnelle, à Roubaix.

Octavie Sadones, femme Defoor, épicière à Mouvaux, coups à Zélia Petit, 25 francs d'amende, avec sursis. — Eloi Costenoble, vol, 50 francs. — Jules Dejaeghere, 29 ans, marchand de tissus, à Roubaix, 17, rue de Crouy, banqueroute simple, deux mois.

Pour une scène de cabaret survenue à Houplines, dans laquelle plusieurs carreaux ont été brisés, cinq jeunes garçons sont cités en police correctionnelle. Ce sont : Pierre Barbie, 10 jours prévention faut, Albert Heyle, remis à ses parents, comme mineur de 16 ans, Victor Desloover, six jours, sursis.

Gustave Planchon, 6 jours, sursis; Victor Debusschere, remis à ses parents, car il n'a que 15 ans. Ils avaient tous ensemble au commandement de un, deux, trois... jeté des pierres dans les vitres du cabaret.

Léonie Lozé a volé un jupon à la femme Delannoy, de Houplines, et s'est fait remettre du genièvre par Mme Facon, cabaretière à Houplines, en se disant envoyée par Mme Tilgat, ce qui n'était pas vrai; cela lui vaut 2 mois de prison, par défaut, pour vol et escroquerie.

— Charles Buisseux, 35 ans, marchand de charbon à Bousbecq, volait préjudice de M. Robbe, marchand de charbon, et coups au même M. Robbe, 10 jours de prison avec sursis.

Evariste Desmet, 20 ans, tisserand à Halluin, coups à Tourcoing, à la femme Desen, 15 jours avec sursis.

COUR D'ASSISES DU NORD

Résultats d'ensemble de la session

Vingt-trois affaires étaient inscrites au rôle. Deux d'entre elles ont été renvoyées à une autre session; et l'un des renvois fut motivé par les tentatives graves de corruption à l'égard du jury, faites en faveur des nommés Pasteur et Garnier, accusés de faux.

Ces faits ont donc statué sur vingt-une affaires; ils ont prononcé sur le sort de vingt-quatre accusés, vingt-deux ces accusés ont été acquittés ; vingt-deux condamnés.

Ceux-ci sont désormais cinq forçats, cinq réclusionnaires et douze prisonniers ordinaires. Au nombre des derniers se trouve le gérant du *Torpilleur*, de Dunkerque, condamné à huit mois pour diffamation par la voie de la presse.

La Cour a, durant la session, prononcé un total de trente-quatre ans de travaux forcés, trente années de réclusion, dix-sept ans et onze mois d'emprisonnement et 1200 francs d'amende.

Elle a fait trois fois l'application de la relégation et une fois celle du sursis de la loi Bérenger.

NORD

La nouvelle municipalité de Cambrai. — Le conseil municipal de Cambrai s'est réuni, vendredi soir, à huit heures, pour procéder à l'élection du maire et des adjoints, en remplacement de MM. Brunet-Pamart, — qui, réélu à trois reprises, il y a deux jours, a persisté dans son refus de reprendre l'écharpe, — Lecat et Vaillant-Pruvost.

Vingt-neuf conseillers sur vingt-sept étaient présents.

Ont été élus : Maire, M. Paul Bersez, conseiller d'arrondissement ; 1er adjoint, M. Nestor Copin ; 2e adjoint, M. Garin.

Un don de 500,000 francs. — Mlle Caux, sœur d'un ancien secrétaire de la mairie de Dunkerque, vient de mourir, et elle laisse 500,000 fr. au bureau de bienfaisance de cette ville.

BELGIQUE

Incendie des magasins du « Vooruit »

A GAND

(De notre correspondant de Gand)

Gand, 29 mai.

Le feu vient de détruire les magasins du *Vooruit* occupant les deuxième et troisième étages du local que la fameuse association socialiste fit construire, il y a deux ans, au Marché du Vendredi.

Le feu a éclaté vers une heure moins cinq de l'après-midi, dans l'atelier de couture, où il avait d'abord pris, dit-on, à un rideau.

La nouvelle s'en répandit rapidement en ville, et provoqua une vive émotion. De tous côtés les curieux accouraient.

Les coutre maîtres du « Vooruit » avaient, du balcon du local, fait tout de suite appel à la foule, et plusieurs centaines de personnes s'étaient mises à organiser les secours avant l'arrivée des pompiers.

Au moment où ceux-ci parurent, le second étage et le troisième étaient déjà complètement en feu : l'incendie s'était propagé très rapidement par suite de la violence du vent.

Il ne fallait plus guère songer qu'à préserver les bâtiments voisins. Le café du *Volkhuis* et la maison particulière habitée par M. Wyttendaele étaient notamment fort menacés.

Les pompiers, commandés par le capitaine Wenck, firent preuve d'un zèle et d'un dévouement admirables, et, grâce à leurs efforts, le foyer de l'incendie se trouva limité.

Vers deux heures cinq, le toit et l'énorme pignon s'effondrèrent, heureusement à l'intérieur; car s'il se fut renversé du côté de la place on eût eu sans doute de terribles malheurs à déplorer. La foule y était immense. La gendarmerie s'efforçait de la tenir à distance avec le concours d'un détachement du 2e de ligne.

A trois heures on était maître du feu.

Une grande partie des marchandises ont été brûlées. Cependant la quantité de celles qu'on a pu sauver représente encore une jolie somme.

Il y avait un petit matériel d'incendie à chaque étage; mais, au milieu de la panique et à cause aussi de l'intensité fameuse qui ne permettait guère d'y arriver, il est resté sans emploi.

Le local qui vient d'être en grande partie détruit avait été érigé en 1895 et inauguré, en grande pompe, le jour de Pâques 1895. Il avait coûté une somme énorme. Les bâtiments seuls étaient assurés pour 250,000 fr.

La façade était décorée avec luxe. Elle avait été peinte par Van Biesbroeck et Van Bevaren, le conseiller communal socialiste Van est l'un des chefs du *Vooruit*. Le fronton était plus grand, et il s'y étalait un panneau d'une réelle valeur artistique représentant la fraternisation des peuples.

Des dorures, des portraits de grands hommes du socialisme, des inscriptions rehaussaient encore cette façade vraiment fort belle.

On n'employait dans le local du *Vooruit*, tant pour l'éclairage que pour la force motrice, que l'électricité.

Mouscron. — *Une affaire de braconnage.* — Il y a huit jours, le garde champêtre Guermonprez, de Reckem, surprit deux braconniers au hameau du « Trulov ». A la vue du garde, ceux-ci s'enfuirent, et ils étaient déjà loin lorsqu'un coup de feu retentit.

Le garde-champêtre suivit leurs traces et découvrit bientôt deux fusils cachés dans un champ de seigle.

Le soir étant tâché de sang, ce qui fit supposer qu'un des deux hommes s'était blessé avec son propre fusil.

On apprit le lendemain que l'un des braconniers était un nommé Germonprez, de Reckem, un cousin du garde, et qu'il avait transporté sur ses épaules son camarade blessé.

La gendarmerie de Mouscron ouvrit une enquête simultanément avec celle de Menin et ne tarda pas à découvrir le second braconnier, un nommé Henri Garnynck, habitant Aelbrekeu. Celui-ci, qui marchait difficilement, refusa de laisser constater la blessure qu'il avait à la jambe droite.

Le Parquet de Courtrai fut prévenu et samedi après-midi M. Roose, médecin légiste, est descendu au domicile de Garnynck et a constaté que celui-ci avait été blessé par un coup de fusil.

Courtrai — *La procession des S. S. Cheveux de N. S.* — C'est aujourd'hui, dimanche, que sortira, à Courtrai, la déjà célèbre procession des Saints-Cheveux. A côté des trois archiducs et évêque déjà nommés, viendront se joindre deux évêques d'Angleterre, entre autres l'évêque de Nottingham, ce qui portera à cinq les prélats qui porteront et suivront l'insigne relique.

— Grâce à un travail opiniâtre et à une persévérance sans égale, les costumes du nouveau groupe ont pu s'achever en temps utile. La procession sortira juste à 3 heures. De nombreux trains spéciaux, ou des trains doublables sont organisés dans toutes les directions pour laisser le bon temps favoriser cette solennité et donner à la propreté cité courtraisienne, tout l'éclat possible. Des programmes détaillés, français et flamands, seront mis en vente.

— *L'arrestation d'un dangereux malfaiteur.* — Samedi matin, la police a procédé à l'arrestation d'un chiffonnier, Polydore Parmentier, âge de 41 ans, demeurant à Courtrai.

Celui-ci qui n'a pas moins d'une quarantaine de condamnations à sa charge, se trouvait en rupture de ban de surveillance.

— *Un évadé du dépôt de mendicité qui se constitue prisonnier.* — Samedi matin, un journalier, Henri Demeester, âgé de quarante ans, originaire d'Oostacker, qui s'était évadé du dépôt de mendicité de Merxplas, est venu se constituer prisonnier au bureau de police. Il a été renvoyé à la disposition du Parquet.

CHRONIQUE VÉLOCIPÉDIQUE

Huret-Champion

AU VÉLODROME DE ROUBAIX

— Les journaux spéciaux sont pleins du match d'aujourd'hui. Le *Vélo* lui consacrait hier un article très documenté; le *Journal des Sports* en avait fait autant avantier; cette rencontre reportera encore une fois sur Roubaix l'attention du monde sportif.

Huret est arrivé à Roubaix samedi à midi; ses équipes de quadruplettes l'y attendaient depuis vendredi soir.

Il s'est entraîné dans l'après-midi derrière quatre quadruplettes et a couvert, malgré le vent violent, une cinquantaine de tours à l'allure vertigineuse de 24 à 25 secondes du tour.

Nous avons pu lui serrer la main à sa descente de machine et constater que le brave Constant était aussi frais que s'il sortait de la plus tranquille des balades.

Champion est arrivé à 6 heures avec ses équipes ; le jeune ex-Roubaisien est sûr de la victoire.

Il a suivi toute cette semaine un entraînement régulier. Son service d'entraîneurs est absolument hors ligne et la gosse compte dépasser 48 kilomètres dans l'heure.

Parmi ses quadruplettes se trouve la fameuse équipe Lelin frères, qui est incontestablement la meilleure et la plus vite équipe du monde.

Au sujet des entraîneurs, les deux concurrents ont du rester engagé tout ce que Paris compte d'équipes de première force et nous pouvons citer au hasard, outre la quadruplette Lelin frères, les équipes Cabaillot, Stein, Clément, Demeester, Dacier, G. Haret, etc. Ces équipes norteront, suivant le coureur qu'elles entraîneront, un lot de rubans des couleurs différentes.

Si le temps est favorable les records de cinquante à cent kilomètres sont bien malades et nous assisterons à nouveau aux explosions d'enthousiasme qui saluaient le 28 septembre 1896 les prouesses de G. Huret dans sa fameuse tentative de record des cent kilomètres.

Rappelons en passant que l'intérêt des grands constructeurs ajoutent à des matchs de pareille importance et l'on ne s'étonnera pas du luxe de soins et de précautions dont chacun des deux hommes est entouré.

Et maintenant passons au pronostic proprement dit.

Depuis mons, Champion doit doubler Huret dans les 50 premiers tours et augmenter cet écart dans les 50 premiers kilomètres.

Huret, avec ses grandes qualités de fond, devra regagner du terrain dans la seconde partie du match.

Sans une défaillance toujours possible, Champion terminera en tête, grâce à l'avance conquise dans la première moitié de la distance.

* * *

L'« **Omnium Roubaisien** » informe le public le public que ce sera le dimanche 13 juin, à 3 heures, que se courra son championnat à l'occasion duquel il donnera au Vélodrome roubaisien sa première réunion annuelle.

Cette fête présentera cette année un attrait tout spécial grâce au gracieux concours que voudra bien lui prêter le Racing-Club-Roubaisien, dont l'éloge n'est plus à faire.

Le prix des places sera :

Tribune de Pesage, 5 fr.; Tribunes, 2 fr.; Autres places, 1 fr. et 0.50 fr.

Les membres honoraires de l'Omnium Roubaisien ont seuls leur entrée gratuite à la tribune du Pesage.

Les personnes désireuses d'être membres honoraires de l'Omnium Roubaisien sont priées d'envoyer leurs noms au secrétaire G. Ternynck, rue de Lille, 25. La cotisation de membre honoraire est de 5 fr. pour une personne seule et de 10 fr. pour les membres d'une famille habitant sous le même toit.

CHOSES ET AUTRES

On parle de Mme Z..., assez jolie femme, mais qui ne saurait prétendre à chausser les pantoufles de Cendrillon.

— Quelle dépensière ! déclare quelqu'un, elle est toujours sans le sou.

— Pas étonnant, de riposter aussitôt la meilleure amie de Mme Z..., elle vit sur un grand pied.

* * *

Dans un salon :

— C'est une personne d'excellente famille, fille et petite-fille de généraux...

— Alors, je comprends qu'elle soit fière de sa généralogie !

REBUS

L'explication sera publiée dans le numéro de jeudi matin.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIX. — *Déclarations de naissances du samedi 29 mai.* — **Arthur Daprich**, rue de Rocroy, cour Dillies, 2. — Léonard Bossart, rue de Maubeuge, cour Loridan, 59. — Marguerite Beuscart, boulevard de Cambrai, 49. — Achille Duboeuf, rue Daubenton, 93. — Elisa De Schaeck, Hôtel-Dieu. — Pauline Isenx, id. — Lucienne De Kyvere, rue de la Perche, cour Lampe, 5. — Richard Wyllie, rue des Charpentiers, cour Paulin, 4. — Espérance Leclercq, rue Boucher-de-Perthes, 9. — Marie Baudmin, rue de France, 97.

Mariages. — Louis Limpens, 24 ans, tiseur, rue Cugnot, 33 et Rosalie Fies, 22 ans, soigneuse, quai de Rouen, 1. — Adolphe Vigin, 27 ans, modeleur, rue Daubenton, 147 et Clémence Devendeville, 25 ans, visiteuse, rue Cugnot, 41. — Edouard Courtmann, 26 ans, tisserand, rue Archimède, 106 et Marie Hennebelle, 27 ans, doubleuse, rue Archimède, 108. — Charlemagne Lasne, 24 ans, tisserand, rue de Saint-Quentin, 35 et Marie Chevallier, 22 ans, soigneuse, rue de Saint-Quentin, 35. — Louis Lequin, 25 ans, préposé d'octroi, rue d'Alger et Angèle Werquin, 20 ans, tailleuse, rue d'Alger.

Jules Denys, 24 ans, cordonnier, rue des Fossés, et Marie Bérat, 21 ans, bobineuse, quai de Boulogne, 2. — Charles Planque, 29 ans, photographe, à Armentières, et Marie Batteur, 27 ans, sans profession, rue Labruyère, 8. — Bernard Desmet, 27 ans, trieur, rue de la Perche, 17, et Louise Duleu, 21 ans, encaisseuse, rue du Duc, 18. — Henri Waute, 25 ans, sergent de ville, rue de Labruyère, 50, et Florentine Debert, 29 ans, bobineuse, rue Bayart, 5.

Déclarations de décès. — Pierens, présenté sans vie, rue de Rohan, cour Lehoucq, 3. — Henri Tetaert, 16 mois, rue Bayart 27. — Ernestine Gallez, 33 ans, rue Saint-Jean, 6. — Louis Vandeputte, 3 mois, Hôtel-Dieu. — Charles Hendrickx, 4 mois 1/2, rue Turgot, 112.

ANNAPES. — *Déclaration de naissance du 21 mai.* — Marcel Vincent, rue des Hallots.

ASCQ. — *Déclaration de naissance du 23 au 28 mai.* — Emile Deté, rue Massena. — *Déclaration de décès.* — Marie Rucq, 6 mois, route Nationale.

BANNEUX. — *Déclarations de naissances du 28 mai.* — Neant. — *Déclaration de décès.* — Ferdinand Briraud, 70 ans, au Petit-Baisieux.

LEERS. — *Déclaration de naissance du 29 mai.* — Néant. — *Publications de mariages.* — Ermand Berthe, 19 ans, ouvrier teinturier, à Lys, et Marguerite Mourman, 19 ans, journalière à Leers. — Jules Tjantiel, 28 ans, conducteur de machines et Maria Merchez, 26 ans, tisserande à Leers.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 29 mai.* — Jean Marte, rue Lamartine. — Eugène Blonwe, rue de Gand. — Louis Leman, rue de Brest.

Mariages. — Antheline Amblart, 51 ans, concierge et Marie Bouche, 34 ans, dévideuse. — Constant Cosman, 26 ans, tisserand et Catherine Delarge, 29 ans, tricoteuse. — Alfred Dortomb, 26 ans, monteur en fer et Pauline Prez, 23 ans, doubleuse. — Emile Dortomb, 24 ans, monteur en fer et Hélène Nouvel, 24 ans, soigneuse. — Emile Debosscere, 31 ans, ourdisseur et Divine Marchy, 31 ans, moulineuse. — Jean Louis Helin, 24 ans, agent de police et Marie Delabassée, 24 ans, contremaîtresse.

Publications de mariages. — Louis Frelier, 25 ans, fondeur, et Pauline Poulain, 26 ans, dévideuse. — Joseph Desloovere, 25 ans, appréteur, et Romaine Verplancke, 33 ans, dévideuse. — Henri Vandenbrouck, 24 ans, tisserand, et Florence Delepaut, 20 ans, soigneuse. — Jules Carette, 26 ans, contremaître, et Marie Bossut, 21 ans, dévideuse. — Léon Truffaut, 25 ans, charcutier, et Berthe Delporte, 18 ans, sans profession. — Jean-Baptiste Hochard, 23 ans, tisserand, et Germaine Duquesne, 24 ans, doubleuse. — Henri Catteau, 31 ans, tisserand et Marie Dewazières, 28 ans, dévideuse. — Pierre Mangin, 25 ans, cordonnier, et Clara Blanquart, 41 ans, rattacheuse. — Etienne Leroste, 27 ans, boulanger, et Marie Descherider, 22 ans, piqûreuse. — Henri Dujardin, 32 ans, domestique et Berthe Blancke, 25 ans, moulineuse.

Henri Huygevelde, 26 ans, marchand tailleur, et Berthe Dufilot, 21 ans, sans profession. — Henri Despinoy, 20 ans, trieur, et Silvie Desnouhel, 20 ans, retordeuse. — Albert Devotte, 23 ans, chemisier, et Marie Houis, 23 ans, soigneuse. — Arthur Deleberghe, 26 ans, manœuvre, et Marie Coudide, 29 ans, couturière. — Auguste Vanlaecke, 37 ans, ouvrier agricole et Mathilde Cracco, 37 ans, ménagère. — Henri Masquilier, 26 ans, directeur des Magasins Généraux, et Elise Thiriez, 24 ans, sans profession.

Déclarations de décès. — Mathilde Leblond, 3 jours, rue Winoc-Choqueel, 123. — Marguerite Leblanc, 4 jours, rue Winoc-Choqueel, 123. — Joséphine Dupont, 42 ans, dévideuse, rue des Trois-Pierres. — Pierre Demarcq, 35 ans, magasinier, rue du Virolois. — Henri Scalbert, 46 ans 11 mois, teinturier, Hôpital-Lindi. — Achille Simont, 4 ans 24 jours, rue d'Iena.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

TOURCOING. — Société colombophile « La Messagère, » établie chez M. Dutilleul, rue de la Mairie, à Tourcoing. Résultats du concours de Creil, le 27 mai. — Lâcher : 40 pigeons, à 6 heures, beau sud, par M. Delcuelerie, convoyeur.

1er prix Vandenette 1u5p, 2e Maes 1up. 3e Deschemacker 1ôp. 4e Catteau henrisse 1ôp. 5e Simon 1up. 6e Vancoillie 1ôp.

7e Losfeld (Lachaud) 1ôp. 8e Maes 5up. 9e Carpentier 5ph. 10e Fermont 4ph. 11e Deconinck 4ph. 12e Ladan 3ph. 13e Haesebart 2ôp. 14e Vanoutryve 2ôp. 15e Hennion 2ôp. 16e Wallecks 2ôp. 17e Carpentier 9ôp. Dupuez h. 18e Leman 3ph. 19e Vanoverbeck 3ph. 20e Bréval 3ph. 21e Verschere h.

Honneur Duprez, 23e Lorez 1ôp. 23e Simon hp. 24e Camplon hp. 25e Vaneste 1ôp. 26e Vancoillie 1ôp. 27e Lefevre hpr. 28e Simon hp. 29e Lefèvre 1ôp. 30e Dufermont 1ôp. 31e Borgrave hp. 32e et 33e Millescamps 1ôp. 34e Quivron hp. 35e Lorez 1ôp. 36e Tonnel h. Honneur Deconinck 1ôp. 37e Courcier hpr. 38e Leclercq hr. 39e Vanoutryve h. 40e Florin h.

41e Castel hp. Honneur, Dervaux, Delangiez, Dusollier, Louis Bouillet, Vanoutryve, Marteau, Bouquet, Lefebvre, Vitesse : Premier pigeon, 1455 m. 43. dernier pigeon, 1391 m. 50.

Les réclamations sont admises jusqu'au dimanche soir 30 mai à 9 heures. Distribution des prix lundi 31 mai à 8 heures du soir.

— La société « Les Vieux amateurs, » établie chez Delporte, rue de Paris, à Tourcoing, rappelle son concours sur Chantilly, 100 francs de prix d'honneur, le dimanche 6 juin 1897.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Estaminet du Cochon rouge, rue de Mouvaux, 18, lundi 31 mai, pour clôturer la saison des coqs, se jouera un 2/3 mort pour 30 fr. contre le Maréchal de Croyhem. Mise au parc à 6 heures 1/2.

JEU DE BOULES

MOUVAUX-LES-FRANCS. — M. Valerie Bolin informe les amateurs qu'il fera jouer aujourd'hui, 30 mai, à cinq heures, un certain nombre de beaux jambons ; la mise est de 0,30 centimes.

— Au même estaminet, le dimanche 5 juin, grand concours de boules depuis dix heures du matin, à huit heures et demie du soir.

Il y aura 110 francs de prix ; la mise est de 0.50 centimes.

JEU DE BOULE A LA PLATINE

FLERS. — Le sieur Jean Bedant, cabaretier, à l'honneur d'informer les amateurs qu'il fera bouler chez lui le dimanche 27 juin, 110 francs de prix en espèces.

MOUVAUX. — Le sieur Théodore Bosschaert, cabaretier à l'estaminet de la Pelle d'Or (arrêt du car électrique) à l'honneur d'informer les amateurs qu'il donnera chez lui un grand jeu de boule à la platine le dimanche 30 mai 1897 (jour de la ducasse). 125 fr. de prix en espèces.

MOUSCRON. — Chez M. Morcels, rue de la Gare, les dimanches 4 et 11 juillet, jours de la kermesse, grand jeu de boule à la platine ; 1150 francs de prix, mise 50 centimes ; il y aura deux sortes de boules. 21454

Imp. Alfred Reboux rue Neuve, 17, Roubaix.

Le Directeur-propriétaire-Gérant : ALFRED REBOUX.

Annonces Légales

Etude de Me Charles FONTAINE, notaire à Roubaix, successeur de Me DUTHOIT.

Formation de Société

Aux termes d'un contrat reçu par Me Charles FONTAINE, notaire à Roubaix, soussigné, le trois mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, enregistré.

M. NOLLET, Pierre, sans profession,

ET M. HORENT, Jules, employé de commerce,

Demeurant tous deux à Roubaix,

Ont formé entre eux une société en nom collectif pour le commerce des tissus.

La raison et la signature sociales seront :

NOLLET & HORENT

Le siège de la société est établi à Roubaix, rue des Lignes, 14.

La durée de la société est fixée à dix années, à compter du premier juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Faute par les associés d'avoir demandé la dissolution six mois avant l'expiration du terme, la société continuera de plein droit pour une nouvelle période de dix ans et ainsi de suite indéfiniment.

Le capital social est fixé à cent dix mille francs.

Il sera fourni en espèces jusqu'à concurrence de : cent mille francs par M. NOLLET et dix mille francs par M. Jules HORENT.

Chaque associé aura la gestion, l'administration et la signature sociales.

La signature sociale ne pourra engager la société que lorsqu'elle aura été donnée pour les affaires qui la concernent et qui figureront sur les livres sociaux. En conséquence tous billets, lettres de change et généralement tous engagements quelconques exprimeront la cause pour laquelle ils auront été souscrits. Aucun emprunt ou levée de fonds à découvert chez le banquier de la société ou autres ne pourront avoir lieu sans la signature des associés.

En cas de décès de l'un ou de l'autre des associés la société sera dissoute.

Expéditions dudit acte ont été déposées aux greffes du Tribunal de commerce de Roubaix et de la Justice-de-Paix du canton Nord de ladite ville, le vingt-huit mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Pour extrait,

211951 (Signé) : FONTAINE.

Etude de Me Charles FONTAINE, notaire à Roubaix, successeur de Me DUTHOIT.

Formation de Société

Aux termes d'un contrat reçu par Me Charles FONTAINE, notaire à Roubaix, soussigné, le treize mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, enregistré.

M. COLIN, Auguste, marbrier et marchand épicier, demeurant à Roubaix,

Et M. CHAVALLE, Louis, tailleur de pierres, demeurant à Tourcoing,

Ont formé entre eux une société en nom collectif pour le commerce des marbres et pierres.

La raison et la signature sociales sont :

COLIN & CHAVALLE

Le siège social est établi à Roubaix, rue Newton, 29.

La durée de la société est fixée à dix années, à compter du premier mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

M. COLIN s'est obligé à verser dans la caisse sociale, en fort et à mesure des besoins de la société, une somme de deux mille francs. M. CHAVALLE apporte à la société ses connaissances spéciales et son industrie.

Chaque associé aura la gestion, l'administration et la signature sociales.

La signature sociale ne pourra engager la société que lorsqu'elle aura été donnée pour les affaires qui la concernent et qui figureront sur les livres sociaux. En conséquence tous billets, lettres de change et généralement tous engagements quelconques exprimeront la cause pour laquelle ils auront été souscrits.

Aucun achat, vente excédant mille francs, ni emprunt, ni levée de fonds à découvert chez les banquiers de la société ou autres, ne pourront avoir lieu sans la signature des deux associés.

En cas de décès de l'un des associés la société sera dissoute.

Expéditions dudit acte ont été déposées aux greffes du Tribunal de commerce de Roubaix et de la Justice-de-Paix des cantons Est-Ouest de Roubaix, le vingt-huit mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Pour extrait,

211954 (Signé) : FONTAINE.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la société anonyme **La Raffinerie de Pétrole du Nord**, propriétaires d'au moins 10 actions, sont convoqués en assemblée générale annuelle pour le jeudi 17 juin prochain, à 4 heures de relevée, au siège social de ladite société, à Wasquehal (Nord).

Ordre du jour :

1° Approbation, s'il y a lieu, des comptes de l'exercice 1896-1897.

2° Fixation du dividende;

3° Election des Commissaires de surveillance;

4° Election du Conseil d'administration;

5° Autorisation d'ouverture de comptes en banques. 43344d

Immeubles à louer

AUX CAPITALISTES A vendre plusieurs immeubles de grand rapport, situés dans les Flandres. — S'ad. à M. J. Van de Borne, receveur particulier, Gand. 16 90—42905

Belle MAISON de Campagne gaz, cave, chauffage à tous étages, 18,000 m. c. jardin en plein rapport, près gare et église, à vendre. S'ad. à M. A. de Ferrare, candidat notaire à Kain-lez-Tourcoing. 20689

Avis aux Fabricants draperies Une personne possédant capital, garanties sérieuses, connaissance draperies, connaissant clientèle, ayant bureaux et magasins au centre des affaires, à Roubaix, désire s'entendre avec fabricant de draperies pour la vente de sa production en partie. Ecrire O. O. D., bureau du journal. 2070—43297

Maison avec jardin à louer boulevard d'Armentières, n° 52 loyer 1.500 fr., compris peintures et papiers posés. S'ad. 49, rue de Lorraine, Roubaix. 9654-42194

Appartements & Chambres A LOUER

Publicité économique : Chaque mention d'une ligne de ce tableau se paie vingt centimes : six jours : un franc; quinze jours : deux francs ; un mois : trois francs. Ce tableau est publié dans les deux éditions du « Journal de Roubaix » (soir et matin).

Chambres garnies, rue de Cassel, 45.

Chambres garnies, 88, rue de Lille.

Appartements garnis ou non, rue de la Gare, 125.

Ventes diverses

Avis aux amateurs d'antiquités A vendre : bahut antique de toute beauté, chef-d'œuvre de sculpture, mesurant 2 m. 25 c. de hauteur, sur 1 m. 75 c. de largeur et 0.65 c de profondeur. — Pour renseignements, écrire L. L. M. T., bureau du journal. 43339—21198

ENSEIGNEMENT

AUX PARENTS Pension « Beverley » Londres Barnes. Reçoit jeunes gens désirant apprendre l'anglais. Vie de famille. Stevens, directeur. 17062—4294

LANGUE ANGLAISE Méthode sûre et rapide. Passer un an au Collège de St-Jean, à Margate (Angleterre), au lieu de Douvres. Bonne table, grande liberté, position très saluble : rendez-vous des londoniens. Prix de la pension, tout compris, juniors liv. st. 30; seniors, liv. st. 36. S'ad. au Principal le Révérend Henry J. Day M. A. 43332

DEMANDES & OFFRES D'EMPLOI

Associé ou commanditaire On demande associé ou commanditaire pouvant apporter 450.000 à 200.000 fr., pour reprendre à Roubaix établissement industriel rapportant de beaux bénéfices. Garanties du premier ordre. Ecrire A.B.L.R., bur. du journal. 20593-43281

DIRECTEUR d'une grande maison, peignage et filature, demande place à Roubaix ou environs. Ecrire B. R., bureau du journal. 43265

CONTRE-MAITRE de préparation de filature de laine peignée et mixte, marié, jeune, instruit, demande place Roubaix, Tourcoing ou étranger. Références de 1er ordre, certificats nombreuses années de service en deux maisons. Prendre adresse bureau du journal. 19782—43216

AVIS DIVERS

5 % Comment on peut obtenir 5 0/0 par semaine ? Ecrire à Edwards et Co, 448, Strand, Londres. 43283

COCA DES INCAS Apéritif supérieur à tous les quinquinas. Agent général : Léon Dams fils, 24, boulevard Montebello, à Lille. 43303

PHOTOGRAPHIE Avis à messieurs les amateurs. Atelier de retouche et d'agrandissements, travaux à façon de tout ce qui concerne la photographie. Développement, tirage, etc., etc. Leçons pour la retouche. S'ad. à M. Pierre, 2, boulevard de Paris, Roubaix. 42290d

SALYNOL Elixir